

Tarif des douanes

gouvernement qui ne croit pas de son devoir de s'occuper activement de planification économique ou de participer à des entreprises mixtes. Il estime que le marché doit s'occuper de tout cela et il est tout disposé à faire une croix sur le secteur de la construction navale au Canada. Cela, je ne puis l'accepter.

Nous constatons par ailleurs que le gouvernement n'est pas disposé à accorder une protection supplémentaire au secteur du vêtement, en ce qui a trait notamment aux lainages. Encore une fois, je mets en doute la sagesse du gouvernement. Le vêtement a toujours été chez nous un secteur important et il a contribué au fil des années à assurer le revenu de beaucoup de Canadiens et de Canadiennes. La capacité d'un pays de se vêtir est sûrement aussi importante que sa capacité de se bâtir et de s'alimenter. Il importe donc de maintenir chez nous un secteur du vêtement qui soit rentable.

Si on veut que notre industrie du vêtement s'implante sur les marchés mondiaux, pour ainsi dire, qu'elle concurrence au Canada même dans les mêmes conditions les produits étrangers, il est essentiel de fournir à ce secteur une aide supplémentaire. Espérons-nous que l'industrie canadienne pourra concurrencer dans les mêmes conditions les fabricants de Taiwan, de Hong Kong, de Singapour et d'ailleurs? Nos employeurs pourront-ils en concurrencer d'autres qui offrent des salaires de famine? Allons-nous dire à nos fabricants que s'ils veulent survivre ils devront verser eux aussi des salaires de misère? Personne ici n'est prêt à accepter une telle situation. Au Canada, les salaires sont plus élevés qu'en Corée, qu'à Taiwan, qu'à Hong Kong ou qu'à Singapour. Il s'ensuit que nos travailleurs sont mieux en mesure de se payer les biens et services dont ils ont besoin. En retirant toute protection au secteur du vêtement, nous allons jeter des gens au chômage, chose impensable à l'heure actuelle.

• (1550)

En somme, ce qu'il nous faut c'est une politique cohérente et une orientation éclairée. Que le gouvernement accepte ses responsabilités. Qu'il accepte ses responsabilités de chef économique en enrayant le laisser-aller dans ce domaine. Il lui faut mettre en place une stratégie économique. Il doit être prêt à montrer l'exemple en faisant en sorte que nos travailleurs et les consommateurs bénéficient des meilleures conditions possibles.

Nous demandons une approche équilibrée, et surtout, oui surtout, qu'il fasse preuve d'initiative. Malheureusement, nos amis conservateurs ne croient pas dans l'initiative gouvernementale. Ils ne sont donc pas d'ardents partisans d'une stratégie économique qui protégerait les travailleurs et les consommateurs. Je crains que tant que les conservateurs seront au pouvoir, les consommateurs et les travailleurs seront les perdants et les multinationales, les gagnantes. L'enjeu, c'est notre économie, nos ressources et nos marchés.

A l'étape du comité, nous allons examiner de près le projet de loi C-71. Nous espérons qu'à ce moment-là, le gouvernement voudra répondre à nos questions et calmer nos inquiétudes.

M. George Baker (Gander-Twillingate): Monsieur le Président, j'ai quelques mots à dire au sujet du projet de loi à l'étude. Comme l'a déclaré le secrétaire parlementaire au moment de sa présentation, ce projet porte sur des questions

non budgétaires et il vise plus ou moins à éclaircir certains règlements et tarifs du ministère. En lisant les dispositions que renferme le projet de loi, on se demande si le gouvernement se préoccupe véritablement de certains numéros tarifaires qui doivent être modifiés.

Deux choses viennent à l'esprit lorsqu'on discute avec une personne ordinaire des droits de douane et des changements apportés à ce ministère ou à sa réglementation. Comme l'a signalé le député il y a quelques instants, on ne peut s'empêcher de penser tout d'abord aux mises à pied qui doivent avoir lieu au sein du ministère.

Le gouvernement du Canada a pour principe de ne pas doter les postes qui deviennent vacants et de réduire autant que possible les dépenses dans tous les ministères fédéraux. Je me demande comment les règlements découlant de la Loi sur les douanes seront appliqués si l'effectif du ministère est ramené à un nombre d'employés exagérément restreint.

La deuxième chose qui vient à l'esprit est la suivante: C'est bien beau de modifier le tarif des douanes et de proposer un projet de loi en vue de réorganiser tous les règlements touchant le ministère des Douanes en regroupant les services et en les modifiant conformément à la politique actuelle du gouvernement. Cela vise à faciliter le mouvement des biens et des services entre les pays. Lorsqu'on examine certains numéros tarifaires énumérés dans le projet de loi, on commence à comprendre que le gouvernement adopte à l'égard du mouvement des biens et des services une attitude totalement différente de celle d'autres pays, notamment les États-Unis.

Supposons qu'aucun droit de douane ne grève l'importation des moteurs de bateaux diesel ou, comme l'a signalé le député, que les bateaux importés au Canada ne soient assujettis à aucun droit de douane, ce qui nuira sérieusement à l'industrie canadienne de la construction navale. En effet, tandis que le gouvernement prend ces mesures, le gouvernement américain ou celui d'un autre pays ne prend aucune mesure réciproque.

Qu'a fait le gouvernement américain? Il a imposé un droit de douane sur le poisson salé, ce qui touche la circonscription du premier ministre, la mienne et celles de tous les députés de l'Atlantique. Puis, par l'entremise du département du commerce, le gouvernement américain a modifié les droits de douane touchant les framboises, le porc, le bois d'œuvre et désormais le poisson frais. En réponse, le gouvernement du Canada a fait savoir qu'il n'imposerait pas de droits de douane sur certains articles importés au Canada dans le secteur de la pêche. C'est complètement absurde.

Qu'il n'y ait pas de ministre des Pêches et des Océans responsable de l'industrie de la pêche actuellement, fort bien, mais même si le ministre était toujours en poste, cette industrie demeurerait la plus mal en point de toutes nos industries, sans compter que les problèmes qu'elle éprouve maintenant n'ont jamais été aussi graves, de toute évidence. Or, les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral actuel ne cessent de dire que l'industrie de la pêche n'est pas en mesure de fournir un produit fini à cause des droits compensatoires imposés par un pays étranger. C'est le genre de raisonnement qu'ils ont toujours tenu, un raisonnement qui ne tient pas debout, de toute évidence.